

Compte- rendu de la réunion de rentrée du 6 octobre 2022

Réunion animée par Thierry Gros

Sont excusés : les Maires de Roanne, de Mably et de Riorges

Y. Garnier, B. Orard-Fèvre, PH. Beaucoup, M. Auger, C. Valin,

T. Gros explique les changements de gestion financière du club.

Afin de mettre en place un système simple et pérenne il a été décidé que les participations des adhérents seront versées sur le compte du Crédit Mutuel pour rembourser les frais engagés par les responsables d'ateliers. Ceux-ci adresseront leurs notes de frais à Denise Démoyers, trésorière de la 2FOPEN, soit par mail soit en les déposant dans son casier au local du club. Un budget prévisionnel des dépenses sera établi. Nous aurons aussi à régler les frais d'Internet et les frais concernant les fluides lors de l'utilisation des gymnases (deux dépenses à venir, non encore connues)

La MGEN, de son côté réglera les frais afférents au local du Club (loyer, chauffage, fluides, charges ménagères, frais de photocopies, entretien).

Une convention entre la 2FOPEN et la MGEN sera établie, les adhérents en seront informés par le blog du Club.

Les comptes des deux partenaires 2FOPEN et MGEN, sont totalement distincts.

Les travaux des WC commenceront pendant les vacances de la Toussaint : coût des travaux, environ 6800 €. Le propriétaire pour sa part, participera à hauteur de 3300 € le reste étant à la charge du Club.

Intermède : danses traditionnelles de différents pays : Israël, Kenya et différentes époques (Moyen-Age, quadrille des lanciers)

Puis reprise de la réunion , Thierry précise qu'un triple contrôle financier sera mis en place : par le Comité de gestion du Club (qui compte 3 membres de Saint-Etienne et deux de Roanne : Th. gros et D. Demoyers) et qui fait un point financier à chacune de ses réunions, par la commission des usagers et lors de la réunion de rentrée annuelle.

La commission voyage va continuer d'exister avec Thierry Gros et Denise Démoyers et les usagers qui ont des projets qui passent par la 2FOPEN, peuvent les contacter.

A propos de notre participation de 15 €, il est précisé que c'est elle qui nous permet d'assurer le fonctionnement du Club. S'il reste un reliquat, la convention devra en préciser son affectation. A ce sujet une suggestion est faite afin qu'une part soit reversée à des personnes du Roannais en très grandes difficultés.

A noter qu'une collecte a été faite ce jour au profit de deux associations caritatives Roannaises.

Des échanges ont ensuite lieu autour de la gestion du Club : Marthe Vignon sensibilisant les adhérents au manque de responsables pour assurer l'encadrement de celui-ci mais remerciant ceux qui, aujourd'hui, s'impliquent pour que le Club perdure.

Conclusion musicale avec la Chorale du Club qui interprète trois morceaux :

Ukraine, un chant choisi par R Girin, absente de la réunion, j'ai du bon tabac et un chant de la Renaissance.

Clôture de l'après-midi par un pot amical.